

Professions et lieux de travail

Planteur d'arbres

Sur cette page

[Que fait un planteur d'arbres?](#)

[Quels sont les principaux risques pour la santé et la sécurité des planteurs d'arbres?](#)

[Quelles sont les mesures de prévention que l'on peut adopter?](#)

[Quelles sont les méthodes de travail sécuritaires qu'il faut connaître?](#)

Que fait un planteur d'arbres?

Le planteur d'arbres et les autres travailleurs forestiers effectuent un travail exigeant sur le plan physique. Les principales tâches des planteurs d'arbres consistent à :

- Débroussailler.
- Enjamber des souches, des rémanents et d'autres obstacles.
- Transporter et planter des arbres en utilisant des outils manuels.
- Alimenter les machines utilisées.
- Préparer un site pour y planter un arbre.
- Utiliser des techniques adéquates relativement à la manipulation des semis.
- Utiliser, nettoyer et entretenir divers équipements.
- Employer des produits chimiques favorisant la croissance ainsi que des pesticides et des herbicides.
- Superviser d'autres travailleurs.

Quels sont les principaux risques pour la santé et la sécurité des planteurs d'arbres?

Les planteurs d'arbres sont confrontés à de nombreux risques physiques, biologiques, chimiques, ergonomiques et à divers problèmes en matière de sécurité, notamment :

- [Morsures ou piqûres d'insectes.](#)

- [Virus du nil occidental](#) (moustiques).
 - [Maladie de Lyme](#) ou fièvre pourprée des montagnes Rocheuses.
 - [Rage](#).
 - Réaction allergique causée par des plantes.
 - Exposition aux excréments d'oiseaux ou de rongeurs :
 - [histoplasmosse](#)
 - [psittacose](#)
 - [hantavirus](#)
 - Exposition à des produits chimiques, y compris les [pesticides](#).
 - Douleurs ou blessures causées par des [postures de travail contraignantes](#), l'exécution de [tâches répétitives](#) ou le [levage](#) d'objets lourds.
 - Risque de [tendinite](#) associé au travail répétitif.
 - Blessure causée par le contrecoup de l'impact d'une pelle contre une roche.
 - Exposition à des [températures extrêmes](#) ou à des conditions météorologiques extrêmes (y compris la [foudre](#)).
 - Exposition aux rayons X ([risque du cancer de la peau suite à l'exposition au soleil](#)).
 - Conduire – risques liés à la sécurité à bord de véhicules.
 - [Chutes, trébuchements et glissades](#).
 - Travail à proximité d'équipement électrique ou de lignes de transport d'électricité.
 - Exposition aux [produits inflammables](#) (p. ex. carburant pour le matériel motorisé).
 - Travail avec des [scies à chaîne](#) et d'autres outils/équipements.
 - [Stress](#).
 - [Travail en isolement](#).
 - [Journées de travail prolongées](#).
 - Travail dans des [conditions extrêmes \(chaleur et froid\)](#).
-

Quelles sont les mesures de prévention que l'on peut adopter?

- Apprenez les procédures de [levage](#) sécuritaires
- Choisir les outils appropriés à la tâche.
- Garder les outils et l'équipement en bon état de fonctionnement.

- Utiliser l'[équipement de protection individuelle](#) (ÉPI) approprié à la tâche.
- Porter des [chaussures](#) appropriées.
- Porter des vêtements appropriés selon la température ([chaleur](#) et [froid](#)).
- Éviter les postures contraignantes et les tâches manuelles répétitives, ou prendre fréquemment des pauses.
- Pendant les [mois chauds](#), se couvrir pour se protéger du soleil, de la chaleur et des piqûres d'insectes.
- Demeurer hydraté.
- Toujours porter la ceinture de sécurité dans un véhicule.
- Appliquer un insectifuge contenant du DEET ou de l'icaridine pour repousser les tiques et les autres insectes, comme les moustiques, les taons, les mouches noires et les moucherons.
- Apporter une trousse de premiers soins et un [auto-injecteur d'épinéphrine](#) si vous êtes allergique aux piqûres d'abeilles, de guêpes ou de frelons ou que vous avez d'autres allergies.

Quelles sont les méthodes de travail sécuritaires qu'il faut connaître?

- Utiliser des procédures en matière de sécurité pour :
 - les techniques sécuritaires de [levage](#)
 - le choix, l'utilisation, l'entretien et l'entreposage de l'[ÉPI](#)
 - l'emploi de [pesticides](#) et d'autres substances spécifiques
 - l'utilisation de [scies à chaîne](#), de [pelles](#) et d'autres outils ou équipements.
- le travail en isolement
- la conduite – [inspection d'un véhicule](#) et [distraction au volant](#)
- la [préparation aux situations d'urgence](#)
- Respecter les règles de sécurité de l'entreprise.
- Connaître les risques chimiques, le [SIMDUT](#) et les [fiches signalétiques](#) (FS).
- Connaître les marches à suivre pour [signaler les risques](#).
- Respecter les méthodes d'[entretien appropriées](#).

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.